

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la réunion publique du 15 Mai 2023.

Nomenclature budgétaire

La nomenclature budgétaire et comptable M57 est l'instruction la plus récente, du secteur public local. Instauré au 1er janvier 2015 dans le cadre de la création des métropoles, le référentiel M57 présente la particularité de pouvoir être appliqué par toutes les catégories de collectivités territoriales (régions, départements, établissements publics de coopération intercommunale et communes).

Le référentiel M57 étend à toutes les collectivités les règles budgétaires assouplies dont bénéficient déjà les régions offrant une plus grande marge de manœuvre aux gestionnaires.

Ainsi, en matière de fongibilité des crédits : faculté pour l'organe délibérant lors du vote du budget de déléguer à l'exécutif la possibilité de procéder à des mouvements de crédits entre chapitres (dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections - et à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel - fixée chaque année lors de l'adoption du budget primitif).

Le périmètre de cette nouvelle norme comptable sera celui des budgets gérés selon la M14 soit pour la commune de SAINT-JULIEN-SUR-BIBOST, uniquement son budget principal.

Le budget annexe « PHOTOVOLTAÏQUE » actuellement géré selon la nomenclature M41 réservée aux services publics à caractère industriel et commercial de distribution d'énergie, n'est pas concerné par le passage à la nomenclature M57.

Une généralisation de la M57 à toutes les catégories de collectivités locales est programmée au 1er janvier 2024. Une délibération est nécessaire pour valider le principe.

Le passage en M57 est validé à l'unanimité par le conseil municipal

Tarifs périscolaire

Valérie GUIRAL indique le nombre moyen d'élèves par jour pour cette année scolaire 2022/2023. Le matin, le nombre moyen est situé entre 7 et 12 élèves. Ce dernier est compris entre 20 et 26 élèves le soir. Un pic a également été noté à 34 élèves pour un soir de périscolaire.

Initialement, la deuxième personne encadrante était censée être sollicitée uniquement en cas de nombre important d'élèves pour le vendredi soir. Après cette année scolaire, il a été constaté que la deuxième personne encadrante a souvent été demandée. Ainsi, pour l'année scolaire 2023/2024, 2 personnes seront constamment sollicitées pour la surveillance du temps périscolaire soir.

En 2022, le reste à charge du périscolaire pour la commune s'élève à 6200€.

Le goûter estimé à 60cts par enfant est à repenser à la hausse pour intégrer l'inflation sur l'alimentaire, comme le souligne Valérie GUIRAL, il est donc nécessaire de revoir les tarifs pour la rentrée prochaine. Valérie GUIRAL propose différentes solutions et les soumet aux élus.

Après consultation du conseil municipal, il est validé à l'unanimité une hausse des tarifs du périscolaire à hauteur de 5cts le matin et de 30cts le soir. Les nouveaux tarifs votés sont donc 2,15€ le matin et 4€ le soir / enfant.

Compte-rendu du Conseil Municipal

4 Juillet 2023
Début à 20h00

Présents (12/15) : Florent CHIRAT, Cédric BLANC, Cyrille GOUTTE, Valérie GUIRAL, Solange PEYLABOUD, Alain FARJOT, Gaëlle GUINET, Baptiste DELORME, Aurélie BOUVY, Sylvie CARRET, Thierry VANEL, Romain VERNY

Absent excusé : Marie-Charlotte CHAMFRAY, Freddy GOUTTE, Bertrand GIROUD

Secrétaire de séance : Aurélie BOUVY

Pour recevoir la version mail :

cominfo@saintjulienurbibost.fr

Site internet du village

www.saintjulienurbibost.fr

Page Facebook



facebook.com/saintjulienurbibost



PANNEAUPOCKET

ATSEM

Lucile CABRERA actuellement adjoint territorial technique affectée à la classe de maternelle, a obtenu son diplôme d'ATSEM.

Il est donc proposé de créer un poste d'ATSEM et fermer son poste actuel d'agent contractuel avec effet pour la rentrée scolaire.

Proposition validée à l'unanimité par le conseil municipal.

Ménage bâtiments communaux

La personne en charge du ménage des bâtiments communaux souhaite mettre fin à son contrat : ce dernier se termine au 31 août 2023.

Le poste est donc ouvert à candidature. Une offre d'emploi pour une durée hebdomadaire annualisée de 14h, va paraître prochainement sur le site de la commune. Pour tout complément d'informations, merci de vous adresser directement en Mairie. Les candidatures des personnes retraitées pourront également être prises en compte.

Durée amortissement subventions d'équipement

La mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2024 implique également de fixer le mode de gestion des amortissements des immobilisations.

Pour les collectivités de moins de 3 500 habitants, il n'y a pas d'obligation de procéder à l'amortissement des immobilisations à l'exception des subventions d'équipement versées.

Etant donné que la commune verse des subventions d'équipement à la CCPA (équipement police municipale pluri-communale, tablettes numériques école) nous devons les amortir. Les durées d'amortissement dépendent de plusieurs critères.

Après consultation du conseil municipal, il a été validé à l'unanimité les différentes durées d'amortissement dépendant notamment de la catégorie de l'équipement subventionné.

Référent déontologue

Florent CHIRAT présente une proposition de convention avec le CDG pour un référent déontologue. Cette personne qui peut accompagner les élus en cas de questionnement sur des décisions dans le cadre de l'exercice de leur mandat. Le CDG propose désormais ce service gratuitement pour les communes de notre taille. Toutes les communes doivent dorénavant avoir un référent déontologue.

Une personne, docteur en droit public, a donc été proposée pour accompagner les communes. Les élus qui le souhaitent peuvent donc à tout moment réaliser une saisine auprès de cette personne qui lui amènera des éléments de réponses en retour.

Proposition validée par le CM

Commission bâtiments

Florent CHIRAT informe de la visite des Domaines à 9h30 le mardi 4 juillet pour les appartements de l'ancien presbytère. Le service public des domaines est habilité à estimer les biens immobiliers publics dans le cadre d'éventuelles transactions. Réponse attendue pour fin juillet.

Parallèlement, une estimation complémentaire est sollicitée auprès de l'agence immobilière Efficity.

Avec ces éléments, il faudra envisager une décision lors du prochain CM quant à l'avenir de ce bâtiment (4 locations) : cession ou rénovation, étant entendu que la cantine scolaire restera propriété communale dans tous les cas.

Cédric BLANC informe que l'installation des panneaux photovoltaïques sur la toiture de la salle des fêtes a commencé. Cet équipement est pris en charge par le SYDER.

Discussion autour de la climatisation de la salle polyvalente : opportunité de la maintenir ou non dans le cadre des économies d'énergie. Thierry VANEL propose de la régler à 26°C. Le conseil municipal valide le principe.

Cédric BLANC évoque aussi le fait que la minuterie de l'horloge du clocher est désormais changée. Un entretien de la toiture en partie haute du clocher est à prévoir afin de limiter l'intrusion des pigeons qui dégradent les cloches et leur mécanisme.

Commission voirie

Cyrille GOUTTE rappelle qu'une prestation de broyage a été réalisée le 4 juillet par l'entreprise VERNAY (certaines chemins communaux, abords salle polyvalente et abords marché aux fruits).

Cyrille GOUTTE indique que les travaux annuels sur les voies communautaires sont en cours. A Chinay : liaison D 24 / D 33, ainsi que différents busages de fossés).

Une enveloppe complémentaire a été proposée par la CCPA pour la réfection de voiries détériorées. La commission a choisi d'affecter cette enveloppe au chemin des Tourelles. L'entreprise EUROVIA réalise l'ensemble de ces chantiers qui devraient se terminer mi-juillet.

Cyrille GOUTTE présente des devis pour la signalétique nécessaire à la réduction de vitesse pour la traversée du village (écluses, panneaux circulation alternée, barrières rue du puits). Des barrières fixes sont également prévues aux abords de l'école pour remplacer les barrières provisoires qui ont duré ! L'ensemble des devis s'élèverait à 2500€ approximativement.

Le CM donne son accord pour ces investissements.

Concernant l'agrandissement de la station de traitement des eaux usées, la déclaration préalable a été accordée. Le SYDER a proposé différents devis : La CCPA prendra en charge l'extension du réseau électrique uniquement liée à cette station, la commune prendra elle en charge le renforcement nécessaire pour alimenter le secteur (coût estimé : 3000 euros). Une réunion de lancement est prévue le 31 juillet.

Commission scolaire

Valérie GUIRAL et Aurélie BOUVY ont rencontré Lucile CABRERA pour lui proposer le contrat ATSEM (passage à plein temps, les missions proposées : travail d'ATSEM, partie ménage maternelle, pause méridienne, périscolaire le soir). Ce poste convient à Lucile CABRERA.

Valérie GUIRAL évoque aussi la réunion bilan avec l'équipe enseignante pour discuter de l'organisation de l'année prochaine : des échanges constructifs, une réflexion sur un règlement de la pause méridienne et du périscolaire (règlement qui sera rédigé par toutes les personnes concernées). Le dernier conseil d'école a eu lieu le lundi 26 juin 2023.

Valérie GUIRAL souligne que les dossiers d'inscription de l'année scolaire 2023/2024 ont été distribués aux élèves et que le règlement modifié (notamment avec ajout du prélèvement automatique et ajout partie comportement) sera transmis prochainement.

Commission cadre de vie / Fleurissement

Baptiste DELORME précise que les dates pour l'entretien estival des fleurs sont prévues. L'organisation pendant les congés d'été pour les arrosages est à prévoir.

Bibliothèque

Aurélie BOUVY confirme qu'une nouvelle projection d'un film d'animation, dans le cadre de la fête du cinéma, aura lieu probablement au mois d'octobre. La date précise et le choix du film n'ont pas encore été arrêtés.

La micro-crèche souhaite vivement faire venir les tout petits à la bibliothèque. Une réunion s'est tenue mardi 4 juillet à la bibliothèque, avec Françoise COUSIN, Cécile LECUYER (référente de la micro-crèche) et Aurélie BOUVY. Une convention a été rédigée, afin de cadrer leur venue. Cette dernière sera signée par Florent CHIRAT et par la Présidente de la crèche. La micro-crèche souhaite venir 2 fois / mois (mardi et jeudi), le matin. Les enfants viendraient par groupe de 5 pendant une demi-heure, 2 groupes pourraient alterner, ce qui ferait environ 1h30 d'ouverture de bibliothèque.

Aurélie BOUVY informe également d'un rdv avec la CCPA concernant la petite enfance et la culture. Sur la partie culture avec la médiathèque, la CCPA propose de mettre en place un salarié volant sur les communes pour les bibliothèques communales. C'est une idée intéressante. D'autre part, la CCPA a évoqué la possibilité de mettre en place des chantiers jeunes. Ceci est à étudier. Cédric BLANC précise que le principe est intéressant mais qu'il reste le problème de l'encadrement. Aurélie BOUVY informe que la CCPA regarde s'ils peuvent nous aider aussi au niveau de l'encadrement.

Commission communication

Gaëlle GUINET revient sur la communication autour de la fête de la Cerise qui se prépare. Forte participation attendue sur les 4 jours.

Commission associations

Afin de valoriser les manèges pour la vogue annuelle 2023, il a été proposé de faire l'ensemble bal / buvette / repas / manèges sur le parking du bas de la salle polyvalente. Il reste à valider techniquement l'alimentation électrique. Cédric BLANC doit vérifier ce point.

Le Cri de la Fraise, groupe musical de Courzieu, propose d'effectuer une animation le dimanche matin de la vogue, une déambulation musicale. La prestation coûte 600€.

L'éclairage sera reprogrammé pendant les 4 jours de vogue pour éviter les extinctions habituelles

Commission sociale

Solange PEYLABOUD confirme qu'après la parution pour les embauches de retraités, l'ADMR a reçu plusieurs candidatures et a pu réaliser plusieurs embauches.

Une réunion solidarité partage s'est tenue le 1er juillet.

Thierry VANEL souligne également que les dons pour l'Ukraine sont toujours actifs via l'Inter-CCAS. Un transporteur se rend en Ukraine 2 fois par mois. Il manque des dons : médicaments, nourriture sèche, vêtements...

Thierry VANEL informe que l'Inter-CCAS remercie la commune de St Julien sur Bibost pour la mise à disposition de la salle polyvalente lors de la diffusion du film pendant la semaine bleue (cette semaine bleue concerne tous les seniors de la CCPA). Cette animation se déroulera le jeudi 5 octobre et s'adressera à l'ensemble des seniors du territoire CCPA. Le film dure moins de 2h. C'est une comédie. Il souligne également la mise en place d'un après-midi « chorale » à Dommartin suivi d'un goûter le 8 octobre. Entre 180 et 600 personnes sont attendues.

Questions diverses

- Florent CHIRAT évoque le projet village. Le 1er rendu sur l'aménagement du centre bourg fait ressortir des montants d'investissements conséquents sur le mandat, avec des interrogations sur nos capacités d'auto-financement. Aussi, conformément au souhait des élus exprimé lors de la dernière commission générale, le projet est réorienté sur un espace loisirs pour les enfants et un aménagement du bas du village autour de la bascule. Une réunion de travail est fixée le 20 juillet à 13h30 avec le bureau d'études pour définir précisément le périmètre. Le projet doit être finalisé pour fin novembre début décembre afin de transcrire ensuite les demandes de subventions.

- Cédric BLANC revient sur les coûts d'électricité de notre salle polyvalente dans le cadre du groupement d'achat SYDER. A ce jour, Le SYDER maintient sa position et annonce un montant global prévisionnel 2023 3 fois supérieur à celui de 2022. Ceci est important mais permet de relativiser avec un lissage le coût des 1ères factures reçues sur janvier/ février.

Prochains conseils municipaux :

- Vendredi 8 Septembre 2023 à 20h
- Vendredi 27 Octobre 2023 à 20h
- Vendredi 15 Décembre 2023 à 20h

Séance levée à 22h

Mairie

La mairie sera fermée du Lundi 7 Aout 2023 au Lundi 21 Aout 2023 inclus

Stop aux dépôts sauvages !

Connaissez-vous le poids moyen de déchets que chaque français jette dans la nature chaque année ? 11kg !!

Aidez-nous à éviter cela ! A chaque déchet, sa solution :

- Des poubelles noires pour les ordures ménagères, jaunes pour le tri et vertes pour le verre
- Deux déchèteries, à Fleurieux-sur-L'Arbresle et Courzieu, avec plus de 25 filières de recyclage différentes
- Une ressourcerie à L'Arbresle et un Repair Café à Fleurieux-sur-L'Arbresle pour donner une seconde vie à vos objets

Pour rappel : Le dépôt sauvage est un délit. Vous encourez jusqu'à 1 500€ d'amende.

DEMI-DECADE CLASSE EN 8

Programme du 30/09/2023
 Surveillez vos boites aux lettres, les coupons d'inscriptions sont en cours de distribution!
 Vous êtes nouveaux sur la commune et souhaitez vous joindre à cette journée?
 N'hésitez pas à nous contacter :
 dessaintjean.graphiste@gmail.com ou 06 88 17 50 30

Inscriptions avant le 31/07/2023, **attention places limitées!**

C'est bientôt la demi décade de la 8.
 Le **30 Septembre** prochain !

Nous vous invitons à participer à une belle journée conviviale !

Repas, visite, expériences immersives, film 3D, cinéma dynamique, dégustation...



... nous vous proposons de découvrir un domaine en Beaujolais :

le Hameau Duboeuf
 à Romanèche Thorins



Menu

Apéritif

- Salade Beaujolaise
- Boeuf bourguignon
- Fromage blanc ou sec
- Nougat glacé
- Boisson comprise



Et pour finir, le soir, on se retrouvera à Saint Julien, autour d'une petite collation, à la salle des associations.



Aout 2023

Vendredi 18 au Lundi 21

Dimanche 27

Septembre 2023

Samedi 30

P'tits Gones

VOGUE DE ST JULIEN SUR BIBOST
Du 19 au 21 août 2023

Vendredi 18
 Bal à partir de 23h
NOMBREUX MANÈGES

Samedi 19 (soir)
 Moules frites, gaufre au choix 13 euros
 Blind test des vogueurs
 Bal à 23h avec sono **RYTHMIC CONCEPT**

Dimanche 20
 Vélos décorés dans le village dès 11h
 Repas en extérieur à 14h
 Salade italienne - Poulet basquaise - Fromage - Salade de fruits
 animé par **THE WOOD (concert)**
 Restauration rapide en fin de journée

Lundi 21
 Karoké animé par sono **RYTHMIC CONCEPT**
 à partir de 22h30

Vogue 2023

Feu d'artifice Samedi 19 à 23h

Dimanche matin - Animation Musicale avec « le cri de la fraise »

Vogue 2023

Petit Marché de Saint Julien

Demi Decade classe en 8